



Communiqué de presse

**Signature de convention**

entre le **Centre Communal d'Action Social (CCAS)** de la ville de Talence  
et les associations solidaires  
**APREVA, ENVIE, L'ATELIER REMUMENAGE, LA CRAVATE SOLIDAIRE,**

**Jeudi 24 juin à 10h, Café du Dôme**  
221 avenue de Thouars

**Jeudi 24 juin à 10h au Café du Dôme se déroulera la signature d'une convention de partenariat entre le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Ville et les associations solidaires ENVIE, APREVA, L'ATELIER REMUMENAGE et LA CRAVATE SOLIDAIRE au Dôme de Talence.**

Cette convention a pour objectif de conforter les partenariats entre le CCAS et les associations d'insertion afin de développer les aides apportées aux Talençais(es) les plus démunis(es) et de soutenir les structures œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique.

⇒ **APREVA** (une auto pour un boulot) propose un service de location, de réparation et de vente de véhicules pour les personnes en précarité. L'ensemble des prestations s'adresse aux personnes avec des revenus modestes ou en situation de précarité pour lesquelles l'offre des entreprises privées sont trop onéreuses.

⇒ **ENVIE GIRONDE** est une association d'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique. Son activité consiste à collecter, rénover et à vendre des appareils électroménagers, équipements électriques et électroniques.

⇒ **L'ATELIER REMUMÉNAGE** propose un service d'accompagnement au déménagement aux personnes en situation de précarité ou aux revenus modestes, n'ayant pas les moyens de s'adresser à une entreprise privée. Le CCAS a signé sa première convention avec L'Atelier en 2013.

⇒ **LA CRAVATE SOLIDAIRE** Bordeaux lutte contre les discriminations en entretien d'embauche., notamment celles liées à l'apparence. L'association accompagne les demandeurs d'emploi qui lui sont orientés en les préparant individuellement à leur entretien d'embauche et en leur donnant une tenue adaptée. Le CCAS a signé sa première convention avec La cravate solidaire en 2020.

La Ville a auparavant signé une convention avec l'association **EMMAÛS CONNECT**. Depuis 2013 l'association agit pour que le numérique profite aux personnes en précarité. Elle conçoit des ressources pédagogiques, propose des ateliers pour s'initier aux services numériques ainsi qu'un accès solidaire à du matériel et à la connexion.

Contact presse: Mme Frédérique Flandé, chargée de communication Service communication / 06 08 74 69 05 / [f.flande@talence.fr](mailto:f.flande@talence.fr)